

# **Compte-rendu du conseil de l'E.E.Pu. L'Auditoire**

## **du Jeudi 13 Novembre 2025**

**Enseignants :** NOURRY Solenn, FOUGLE Jérôme, BEASSE Catherine, GOURMELON Françoise, AUBREE Audrey, TALIBART Ariane, HUET Marie, LESSARD Thomas, ABRAHAM Sandra, MIOSSEC Caroline, KERVEL Christelle, SEVEN Lola, LE STRAT Klervia et CLESSE Céline.

**Directrice :** FIANCET Karen.

**Représentants des parents d'élèves titulaires :** BODY Delphine, BRIANTAIS Olivia, CAMBERT Fabien, CHARUEL Maud, MICHEL Valérie, THEILLET Héloïse, EON Pierre-Yves, GARÇON Marie-Charlotte, GORY Daniel et MATHIEU Aude.

**Représentants des parents d'élèves suppléants :** BOET Emilie, EL IDRISI Majdouline et FORGET Mélanie.

**Responsable service Enfance Jeunesse :** M. RUBAUD Yannick.

**Adjointe Enfance-Jeunesse-Vie scolaire :** Mme KOUBA.

**Conseillère Municipale :** Mme BONNET

### **Personnes excusées :**

**MAIRE :** M. BONNIN.

**IEN :** Mme HERVE SCHUTTERS.

**Représentants des parents d'élèves titulaires :** BLANDIN Virginie, PELLEGRINI Solène, et NGUYEN Priscilla.

**Représentants des parents d'élèves suppléants :** CHEGAM Wassim, CHEVER Sébastien, MANACH Lila et VERLAINE Vincent.

---

La séance du conseil s'ouvre à 18h15 et se termine à 20h40.

Les secrétaires de séance sont : Mme BRIANTAIS (pour les parents d'élèves) Mme FIANCET (pour les enseignants).

---

### **1) Le point sur la rentrée :**

#### **> Effectifs :**

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TTL
56	76	64	64	60	320

Effectifs de l'année précédente : 315 élèves (en sept 2024).

Prévisions faites en novembre 2024 : 310 élèves. (Actuellement 317).

**> Organisation pédagogique :**

CP	CP	CP/CE1	CE1	CE1	CE1/CE2	CE2	
Solenn NOURRY	Jérôme FOUGLE	Catherine BEASSE	Françoise GOURMELON Ariane TALIBART	Audrey AUBREE Ariane TALIBART	Marie HUET	Thomas LESSARD	
22	23	11    13 24	26	26	11    14 25	25	
							320
CE2	CM1	CM1	CM1/CM2	CM2	CM2		
Sandra ABRAHAM	Caroline MIOSSEC	Christelle KERVEL	Lola SEVEN	Klervia LE STRAT	Céline CLESSE		
25	24	24	16    8 24	26	26		

Chaque professeur enseigne l'anglais dans sa classe, du CP au CM2.

Des échanges de services se font pour l'allemand qui est enseigné en CM1 et CM2 :

Entre les 5 classes de 2 CM1, CM1/CM2 et 2 CM2 : Mme CLESSE enseigne l'allemand, Mme KERVEL l'histoire, Mme MIOSSEC la géographie, Mme LE STRAT les sciences. Mme SEVEN propose un travail de remédiation à certains élèves de CM.

**> Différentes aides mises en place :**

Les APC : Activités Pédagogiques Complémentaires sont organisées sur différents temps le midi ou l'après-midi. Chaque enseignant communique son créneau aux parents des enfants concernés.

Le PPRE : Programme Personnalisé de Réussite Educative qui permet de coordonner des actions pour apporter une réponse efficace à la prise en charge de difficultés rencontrées par les élèves dans l'acquisition des connaissances et des compétences du socle commun.

Le PAP : Plan d'Accompagnement Personnalisé est un plan d'accompagnement personnalisé qui répond aux besoins des élèves qui connaissent des difficultés durables ayant pour origine un ou plusieurs troubles des apprentissages pour lesquels ni le programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) ni le projet d'accueil individualisé (PAI) ne constituent une réponse adaptée.

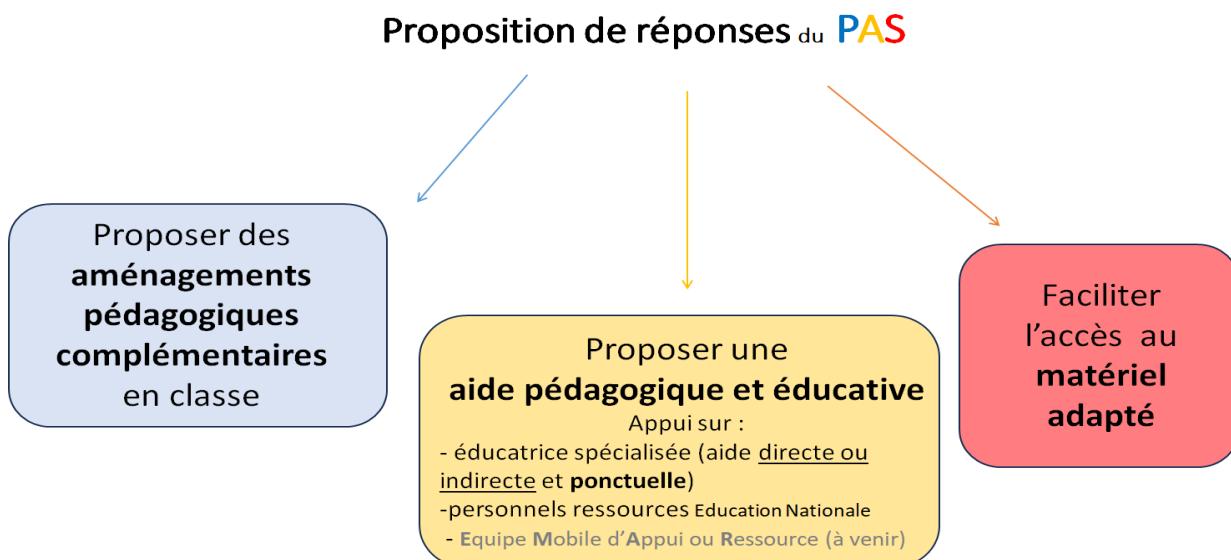
Il n'est pas une réponse aux besoins des élèves qui nécessitent une décision de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées notamment pour une aide humaine, l'attribution d'un matériel pédagogique adapté, une dispense d'enseignement ou un maintien en maternelle.

**Le PPS : Projet Personnel de Scolarisation** est un outil introduit par la loi française du 11 février 2005, quand on a affaire à un enfant avec handicap, pour favoriser sa scolarisation dans les meilleures conditions possibles, et réduire les discriminations. On peut par exemple demander un accompagnement humain.

Tous ces aménagements sont maintenant à renseigner dans le LPI : Livret de Parcours Inclusif dans l'application ARENA.

A l'école nous avons 6AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) : Mme BRIAND, Mme JEGOU, Mme KAKIL, Mme FLOCH, M. DESPRES et M. PARIS.  
20 élèves ont une notification.

Depuis cette année : **Le PAS : Pôle d'appui à la scolarité** consiste à apporter aide et soutien à tout élève qui rencontre une difficulté dans les apprentissages ou son parcours scolaire. Les ressources médico-sociales mobilisées dans le cadre du PAS contribuent notamment à soutenir les élèves dont la situation est susceptible de présenter ou d'évoluer vers une situation de handicap.



Les interlocutrices sont : Stéphanie MANCEAU (Coordonnatrice PAS) et Anaïs GUERIN (Educatrice spécialisée).

Le guichet parents est situé au niveau du bâtiment du RASED. IL peut vous accueillir le Lundi 12h-15h / Vendredi 13h-16h.

#### **> Les évaluations CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 :**

À la rentrée 2025, tous les élèves du CP au CM2 ont passé des évaluations nationales en français et en mathématiques.

Elles ont 3 objectifs :

- **Fournir aux enseignants des repères** des acquis de leurs élèves, compléter leurs constats et leur permettre d'enrichir leurs pratiques pédagogiques ;

- Doter les "pilotes de proximité" - recteurs, DASEN, IA-IPR, IEN, chefs d'établissement - **d'indicateurs** leur permettant de mieux connaître les résultats et d'adapter leur action éducative. Ces indicateurs sont des résultats agrégés sans information de nom, de prénom ou de classe ;
- Disposer d'indicateurs permettant de mesurer, au niveau national, les **performances du système éducatif** (évolutions temporelles et comparaisons internationales).

Les passations ont été organisées par chaque école du **8 au 19 septembre 2025**.

La fiche de restitution des résultats de l'élève présente les résultats sous la forme d'un radar décrivant le profil de l'élève.

Au CP :

X en français : connaissance des lettres, richesse du vocabulaire, conscience phonologique et phonémique, compréhension orale.

X en mathématiques : construction du nombre, aux premières capacités de calcul, en ciblant notamment le dénombrement, la décomposition d'un nombre, la connaissance de la ligne graduée.

AU CE1 :

X en français : Lecture à voix haute, Compréhension de l'écrit, Compréhension orale, Richesse du vocabulaire, Orthographe.

X en mathématiques : Compréhension et l'utilisation des nombres, Calcul mental, Calcul en ligne, Résolution de problèmes, Géométrie.

Au CE2, CM1 :

X en français : Lecture à voix haute, Compréhension de l'écrit, Compréhension orale, Richesse du vocabulaire, Orthographe, Grammaire.

X en mathématiques : Compréhension et l'utilisation des nombres, Calcul mental, Calcul posé, Résolution de problèmes.

AU CM2 :

X en français : Lecture à voix haute, Compréhension de l'écrit, Compréhension orale, Lexique, Richesse du vocabulaire, Orthographe, Grammaire.

X en mathématiques : Connaissances des nombres, Calcul mental, Calcul posé, Résolution de problèmes.

Les livrets ont été édités et distribués par l'éducation nationale.

Un second temps d'évaluation à mi-parcours doit se tenir en janvier 2026. Il s'agit d'évaluer en milieu d'année les apprentissages des élèves de CP et permettre d'adapter les enseignements en fonction de nouveaux besoins identifiés.

Cette année nous avons fait partie d'un **échantillon représentatif de 227 écoles** (environ 7 400 élèves) qui a expérimenté de nouveaux exercices via une **épreuve complémentaire de français et de mathématiques en CM1**, avec pour objectif d'améliorer et de renouveler le matériel d'évaluation disponible pour la rentrée 2026.

A l'issue du dispositif, tous les résultats seront centralisés à la DEPP (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance), responsable de l'enquête. Les informations recueillies sont rendues anonymes et traitées de manière statistique.

**> Contrat SCU, service civique universel :**

Le Service Civique au sein du Ministère de l'Éducation nationale s'adresse à tous les jeunes de 18 à 25 ans. Il s'agit d'un engagement volontaire d'une durée de 10 mois environ et débutant entre septembre et décembre jusqu'en juin de la même année scolaire.

Il n'y a actuellement plus de recrutement possible.

**2) Résultats des élections, rôles et attributions du conseil d'école.**

**Représentants des parents d'élèves titulaires** : BLANDIN Virginie, BODY Delphine, BRIANTAIS Olivia, CAMPBELL Fabien, CHARUEL Maud, MICHEL Valérie, PELLEGRINI Solène, THEILLET Héloïse, EON Pierre-Yves, GARÇON Marie-Charlotte, GORY Daniel, MATHIEU Aude et NGUYEN Priscilla.

**Représentants des parents d'élèves suppléants** : BOET Emilie, CHEGAM Wassim, CHEVER Sébastien, EL IDRISI Majdouline, FORGET Mélanie, MANACH Lila et VERLAINE Vincent

Nombre d'inscrits : 484

Nombre de votants : 279 dont 92 bulletins nuls (malgré une communication plus importante)

Taux de participation : **57.64%** (contre 47.68% en 2024-2025, 36.83% en 2023-2024, 38.20% en 2022-2023, 36.71% en 2021-2022, 33.7% en 2020/2021, 32,03% en 2019/2020, 36.68% en 2018/2019 et 32.28% l'année 2017/2018).

Nombre de sièges pourvus : 13 sur 13.

**> Rappel du rôle du conseil d'école :**

- Le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école.
- Il participe à l'élaboration et adopte le projet d'école.
- Il donne son avis sur les questions concernant la vie de l'école, notamment sur les sujets suivants :

- Actions pédagogiques et éducatives
- Utilisation des moyens alloués à l'école
- Conditions d'intégration des enfants handicapés
- Activités périscolaires
- Restauration scolaire
- Hygiène scolaire
- Protection et sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire
- Respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

- Il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles.
- Il définit le calendrier des rencontres entre les enseignants et les parents d'élèves.

Nous rappelons que seuls les parents titulaires, ou les suppléants remplaçant un titulaire absent, peuvent s'exprimer si un vote est nécessaire lors du conseil d'école.

#### > Relations parents élus / parents d'élèves :

Le rôle des représentants des parents d'élèves consiste à faciliter les relations entre les parents d'élèves et les personnels. Ils peuvent intervenir auprès de la directrice d'école pour évoquer un problème particulier ou pour assurer une médiation à la demande d'un ou des parents concernés.

Les parents peuvent contacter les parents élus sur l'adresse mail :

[auditoire@fcpechartresdebretagne.fr](mailto:auditoire@fcpechartresdebretagne.fr)

Un trombinoscope a été envoyé par mail afin de présenter les parents élus à l'ensemble des parents de l'école.

#### > Organisation des élections :

Mme FIANCET a préparé le matériel et la mise sous enveloppe a été faite avec les parents de la liste. Le vote s'est fait uniquement par correspondance.

S'il est possible de faire les élections version numérique est-ce que le conseil d'école y serait favorable ? → **Le conseil y est favorable à l'unanimité.**

#### > Dates des deux autres conseils :

Le 2<sup>ème</sup> conseil d'école se déroulera le jeudi 19 mars 2026 à 18h15.

Le 3<sup>ème</sup> conseil devait avoir lieu le mardi 9 juin 2026 à 18h15.

### **3) Vote du règlement intérieur.**

Le règlement intérieur a été transmis préalablement aux parents élus et aux élus afin qu'ils puissent le consulter et l'annoter avant le conseil. C'est un règlement qui suit le nouveau règlement départemental.

→ **Le règlement a été adopté à l'unanimité après les modifications suivantes :**

Paragraphe 1.2 : L'école étant fermée pendant le temps scolaire, en cas de retard vous devez impérativement accompagner votre enfant jusqu'à la porte principale Rue Antoine Chatel et sonner au visiophone. Un adulte vous répondra et vous expliquera la marche à suivre.

- Modifié en : L'école étant fermée pendant le temps scolaire, en cas de retard ou de rendez-vous, vous devez impérativement accompagner/venir chercher votre enfant au portail principal Rue Antoine Chatel et sonner au visiophone. Vous devez ensuite amener votre enfant jusque dans sa classe. Vous ne devez en aucun cas laisser entrer d'autres personnes dans l'établissement lorsque vous entrez ou sortez, même s'il s'agit de parents que vous connaissez.

Paragraphe 1.5 : - Les contacts individuels avec les enseignants. Les rendez-vous sont demandés par le biais du cahier de liaison par l'enseignant ou les parents.

- Modifié en : - Les contacts individuels avec les enseignants. Les rendez-vous sont demandés par le biais du cahier de liaison par l'enseignant ou les parents. Nous rappelons qu'en cas d'empêchement il est impératif de prévenir l'enseignant.

Il sera disponible notamment sur le panneau d'affichage dans le hall de l'école et sur le site : [www.ecole-elementaire-auditoire-chartres.ac-rennes.fr](http://www.ecole-elementaire-auditoire-chartres.ac-rennes.fr)

Cette année, comme l'année dernière, seul le coupon réponse à signer pour confirmer la bonne prise en compte du règlement sera distribué à tous les parents. Il sera rappelé l'adresse du site internet de l'école où le règlement intérieur peut être consulté et un mail avec le compte rendu et le règlement sera envoyé à tous les parents.

#### **4) Présentation du PPMS (Plan particulier de Mise en Sûreté) :**

Le PPMS a été mis à jour en octobre 2025. L'exercice « attentat-intrusion » a été réalisé le **mardi 14 octobre 2025** avant la récréation du matin. **Les parents ont été informés de cet exercice** en amont afin de pouvoir en discuter avec leurs enfants, pour que celui-ci ne soit pas trop anxiogène. Mme Marie HUET a déclenché l'exercice vers 9h50 en indiquant qu'un « intrus » était rentré dans l'école et était au niveau de la cour des grands. Une classe du bâtiment A a décidé de fuir, toutes les autres se sont confinées.

Petit rappel :

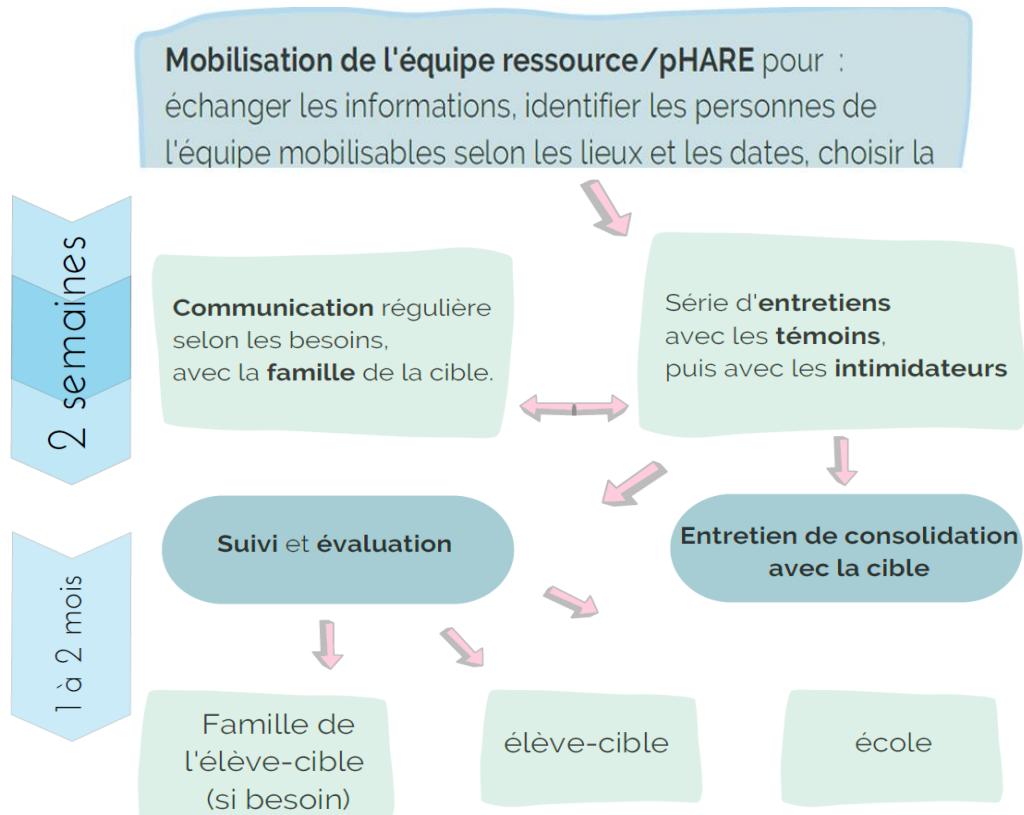
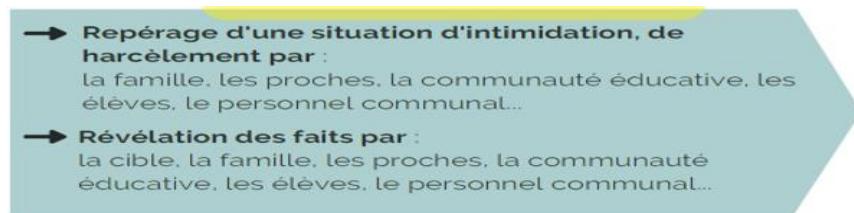
- en cas d'événement majeur relayé dans les médias, les parents ne doivent en aucun cas venir chercher leurs enfants sans autorisation préalable de l'école.

Un exercice incendie a été réalisé le mardi 9 septembre 2025.

#### **5) Présentation du programme pHare (Plan de lutte contre le harcèlement scolaire) :**

Le programme pHARE est un plan de prévention du « harcèlement » à destination des écoles et des collèges. Cette méthode non blâmante, se caractérise par une grande préoccupation à l'égard de l'élève cible que l'on veut partager avec les élèves intimidateurs. Ceux-ci deviennent acteurs de la résolution de la situation. Cette méthode se révèle efficace dans le traitement de la très grande majorité des situations rencontrées.

Sur l'école Mme FIANCET, Mme NOURRY et M. LESSARD font partie de l'équipe ressource. L'équipe périscolaire est informée lors de la mise en place d'un protocole pHare afin de pouvoir être vigilants, mais aussi poursuivre les actions mises en place si nécessaire.



De plus, entre le **jeudi 7 novembre**, journée officielle de lutte contre le harcèlement et le jeudi 13 novembre, les élèves du CE2 au CM2 ont répondu de manière anonyme ou non à un questionnaire d'auto-évaluation visant à évaluer s'ils sont susceptibles d'être victimes de « harcèlement » scolaire. Cette année le retour est fait sous un format un peu différent. On comptabilise les réponses et les élèves sont situés dans différentes zones : blanche = tout est ok, hachurée = quelques éléments seulement, pointillée = vigilance.

Les enfants peuvent ou non noter leur prénom.

Résultats :

10 situations en pointillés (sur 188 questionnaires, environ = 5%). Tous les élèves seront reçus afin de discuter avec eux sur leur ressentis à l'école. Et le cas échéant le protocole pHare sera mis en place. Les parents seront informés de cette démarche.

Des actions de sensibilisation ont été menées au travers du visionnage de vidéos proposées par l'éducation nationale.

## **6) Point sur l'aménagement des cours.**

Nous avons débuté cette année avec une très belle école. Les plantations de la cour du bas prennent leur place. Pour ce qui est de la cour du haut, la quasi-totalité des aménagements ont été mis en place : brise vent/ Fresque/Portail/parkings à vélos... Merci à la mairie, au service technique et tout particulièrement à Sébastien pour son investissement.

Il ne reste plus que l'entrée grand maison à mieux identifier.

## **7) Projet d'école et actions pédagogiques 2025-2026.**

### X Le projet d'école 2021-2025 :

Le projet d'école arrive à son terme. Pour l'instant il n'y a pas de directives. Nous serons en évaluation d'école l'année prochaine.

### X Les projets :

L'école est labellisée E3D : Ecole en Démarche globale de Développement Durable.

### O Projets musique : toutes les classes de cycle 3 :

Sur le thème : « Voyage dans la nature ».

Intervenant : Emeline DZIERLA.

Jour d'intervention : le vendredi matin.

Créations sonores à partir de supports variés en vue d'une exposition itinérante (avec QR code) dont une présentation au festival "J'agis pour ma planète" en juin 2026.

La classe OAE va créer une musique à partir de deux photos (en contradiction) de l'exposition rétrospective de Chartres de Bretagne. Présentation entre le 29 mai et le 7 juin 2026.

Classe 1 : vocal et création de paysages sonores à partir d'un extrait de film d'animation.

Classe 2 : vocal et création de paysages sonores à partir d'un mot, d'un texte ou d'une poésie.

Classe 3 : vocal et création de paysages sonores à partir d'une illustration tirée d'un album de jeunesse, en partenariat avec la médiathèque.

Classe 4 : vocal et création de paysages sonores à partir d'un Birdie Memory avec des sorties en milieu naturel.

### O « Orchestre à l'école » :

Nombre d'élèves : 25

Les CM1 de Mme Christelle KERVEL (2<sup>e</sup> année pour les élèves).

Les 2 interventions ont lieu sur du temps scolaire : lundi matin 10h10 (instruments) et mardi 14h (ensembles).

## O La grande lessive :

Elle a eu lieu le jeudi 16 octobre sur le thème « Nuit et jour, réfléchir les lumières ! ». Les fils ont été étendus sur le temps du midi et toutes les classes sont passées installer leurs œuvres et découvrir les différentes productions sur le temps de l'après-midi. Les parents ont pu les découvrir de 16h30 à 18h30.

## O Le cross solidaire :

Il devait avoir lieu vendredi 7 novembre 2025, mais le temps ne nous a pas permis de le maintenir. IL a été décalé au jeudi 13 après-midi, dans la cour. Cette année, comme l'année dernière, le cross est solidaire avec une demande de parrainage (promesse de dons en fonction du nombre de minutes courues). Cette opération est réalisée au bénéfice du « Pôle enfance Elisabeth Zucman ». Les enfants du pôle ont assisté ET participé au cross.

2 élèves du pôle enfance viennent partager un temps scolaire avec les élèves de CP tous les jeudis après-midi, accompagnés de 2 adultes.

## O Les spectacles du pôle sud :

**La peau du lynx** - Compagnie La Levée - : *Mathilde Martinage invite ici le public à un voyage au cœur de la forêt, dans un spectacle musical adapté du livre jeunesse du même nom signé de l'illustratrice Mathilde Poncet. Ce conte écologique relate l'histoire d'une forêt qui veut sauver son lynx de la préddation humaine.*

- ➔ Jeudi 4 décembre à 10h : Les 2 CM2 + la moitié de la classe de CM1 de Mme KERVEL
- ➔ Jeudi 4 décembre à 14h30 : Le CM1 + le CM1/CM2 + l'autre moitié de la classe de CM1 de Mme KERVEL

**La méthode du Dr Spongiak** - Moquette production - Mardi 31 mars à 14h30 :

*L'exquise Loïse a le génie de la sottise. Elle ne fera décidément jamais preuve de raison... A l'approche de la venue d'un souverain, sa famille s'inquiète : comment faire en sorte que Loïse soit polie et présentable ? A partir de papiers découpés placés sur des rétroprojecteurs, les personnages s'animent sous les mains d'un trio d'artistes ; l'histoire de Loïse prend vie, accompagnée d'une musique jouée en direct.*

- ➔ Les 2CP + le CP/CE1 + les 2CE1.

**Habiter les nuits** - Elie Blanchard - Jeudi 7 mai à 14h30 : *Habiter les nuits est un spectacle hybride, entre documentaire, musique live, illustration et création numérique. Sur scène, les artistes fabriquent et interprètent un « film-expérience » qui allie sons et images animées en direct. Le spectacle embarque le public à la rencontre des habitants de la nuit : ceux qui la traversent, la peuplent, la racontent.*

- ➔ Le CE1/CE2 + les 2 CE2.

+ Atelier autour de la création Line avec la compagnie Betty Boibrut : *Créer à 6 mains et 3 bouches une séquence animée avec les marionnettes du spectacle sur les thèmes : la frontière, le conflit, la réconciliation, l'empathie.*

- ➔ Le CP/CE1.

O CM2 : Savoir Rouler, avec l'association « US Vern Cyclisme ».

O CM2 : Les premiers secours avec un bénévole de la MAIF.

O Plus les différentes sorties organisées par les classes ou par niveau qui ont été présentées lors des réunions de classe.

## 8) Questions proposées par les représentants des parents d'élèves

146 questionnaires ont été transmis par les parents.

L'école de l'Auditoire est très appréciée des enfants et des parents :

Très satisfaits : 71,46%

Satisfaits : 23,29%

Moins satisfaits : 5,25%

Les parents remercient toute l'équipe enseignante, et le personnel du périscolaire pour leurs engagement, écoute et bienveillance.

### Rentrée scolaire :

La rentrée s'est très bien passée. La communication a été claire, précise. Un très bon accueil. Les explications ont été claires, notamment lors des réunions de rentrée.

Une remarque des parents des 2 écoles publiques :

Serait-il possible de proposer une rentrée décalée entre les 2 écoles maternelle et primaire ?

→ *Lors de la rentrée, une tolérance est admise. Ainsi, il est possible de venir en premier à l'Auditoire et d'aller ensuite à Brocéliande où l'accueil se fait dans les classes. Les parents seront informés en amont de cette possibilité. Un temps de concertation parents élus/directrices des 2 écoles sera organisé pour mettre en forme tout cela.*

### Temps de classe :

Plusieurs parents, de différents niveaux scolaires, font remarquer des difficultés sur les devoirs : la prise de devoirs, la compréhension des devoirs par les parents et les enfants, la quantité de devoirs pour les CM.

Plus globalement, quels sont les objectifs des devoirs à la maison ? Quelles sont les attentes des professeurs sur les devoirs ? Comment sont notés les devoirs au cours de la journée ?

Par ailleurs, les évaluations rapprochées avant les vacances scolaires peuvent-elles être anticipées sur les 2 dernières semaines d'école et pas uniquement sur la dernière semaine avant les vacances scolaires ? Les enfants sont fatigués.

→ *Il peut être admis qu'au-delà de  $\frac{1}{2}$  heure de devoirs ou/et si cela est trop conflictuel avec votre enfant, il est important d'en discuter directement avec l'enseignant(e) concerné(e). Des adaptations peuvent être proposées.*

L'équipe enseignante rappelle que les devoirs (pour le cycle 3 notamment) sont donnés très en avance. Les enseignantes concernées par le décloisonnement Histoire/géographie/Science/Allemand se coordonnent pour ne pas mettre les évaluations en même temps.

Nous rappelons également que tout cela est expliqué lors de la réunion de rentrée, il est très important que les parents y assistent afin de comprendre le fonctionnement de la classe de leur enfant.

Les enfants font remarquer qu'ils ne sortent pas toujours à l'heure pour les récréations, ce qui les empêchent de profiter des autres copains, non présents dans la classe.

### Travaux :

Bravo pour les travaux ; L'entrée principale est belle.

Auparavant, les enfants avaient un abri quand il pleuvait avant l'ouverture des portes. Maintenant aucun abri n'est prévu à l'entrée principale. Un préau ou un abri sera-t-il prévu ?

→ Ce n'est pas prévu pour le moment. M. RUBAUD remarque qu'il est possible d'aller au périscolaire pour quelques minutes cela représentera un cout minime et permet un accueil dans de bonnes conditions.

Côté Grandmaison, l'abri à vélo est trop petit au vu du nombre d'enfants arrivants par les chemins chartrains. Il est totalement saturé. En revanche, celui de l'entrée principale est beaucoup moins rempli.

L'abri actuel (côté grandmaison) sera-t-il agrandi ou est-il possible que les enfants puissent emmener leur vélo jusqu'à l'abri à vélo de l'entrée principale en passant par la cour ?

→ Les enfants de CM sont invités à mettre leur vélo dans le parking de l'entrée principale, en mettant pied à terre pour traverser la cour. Une nouvelle configuration est à l'essai dans le parking du bas permettant à plus de vélos d'être rangés et aussi une meilleure circulation.

Le revêtement de la cour (les bandes) est glissant. Pleins de petits cailloux s'en détachent. Quelle solution est-elle possible pour y remédier ?

→ C'est une observation également faite sur les temps méridiens. Une balayeuse a été passée pendant les vacances afin d'enlever le surplus de gravillons. Cela semble avoir amélioré l'adhérence. Cela sera reproduit régulièrement.

Sur le parking de l'école, les places sont trop peu importantes. Les voitures sont mal garées.

→ Effectivement il peut manquer de places sur les temps d'entrées/sorties. M. RUBAUD remarque que même lorsqu'il reste quelques places certains parents préfèrent laisser les enfants au plus près de l'école. Les parents demandent si le petit parking près du restaurant scolaire peut être utilisé ? Après vérification, il apparaît que ce parking est réservé au personnel du restaurant municipal durant les temps scolaires.

En général, les toilettes du préau ne sentent pas bons. Parfois, il manque du papier et/ou du savon pendant plusieurs jours d'affilée.

→ La collègue présente sur l'école a été en arrêt de travail ce qui a occasionné des difficultés pour le réapprovisionnement en savon et papier. Cela a été réglé.  
L'entretien des locaux de l'école est facilité par un temps de présence important de cet agent.

### Temps du périscolaire

Les parents sont très satisfaits du périscolaire.

Néanmoins des problématiques sont présentes :

- Cantine :

Elle est trop bruyante pour les enfants. Quelles solutions sont envisagées pour y remédier ?

→ La structure, elle-même, du restaurant scolaire engendre beaucoup de bruits avec le nombre d'enfants présents. M. RUBAUD explique qu'il est difficile à leur niveau d'agir plus que cela est déjà fait. Mme BRIANTAIS réinterroge sur un possible changement de revêtement du sol. M. RUBAUD explique que les réflexions sont plutôt orientées vers le devenir de ce bâtiment, réflexion en cours depuis plusieurs années.

- Des punitions collectives ont eu lieu. Les enfants se sont plaints de leur caractère collectif. D'autres solutions peuvent-elles être envisagées ?

→ M. RUBAUD explique qu'il est compliqué de répondre sans avoir plus de précisions sur ces situations. Il a fait un point avec l'équipe d'animations qui confirme ne pas utiliser ce genre de punitions. Il est demandé aux parents d'être plus précis dans les remontées dans les questionnaires et surtout de se mettre en relation avec l'équipe d'animation lorsqu'une situation les interroge afin de pouvoir en échanger.

- Le temps du midi est court pour manger.

→ M. RUBAUD dit qu'effectivement cela peut arriver au 1<sup>er</sup> service, notamment en fonction du menu proposé (arrivée à 12h10 pour un départ vers 12h45). Cela peut être un temps un peu contraint pour les enfants mais cela découle du fait qu'il est nécessaire d'avoir 2 services. Depuis cette année les animateurs viennent chercher les enfants directement dans les classes le midi, cela a permis de gagner un petit peu de temps.

- Les parents s'interrogent sur la possibilité de proposer 2 choix de repas : un repas végétarien, un repas avec du poisson/de la viande.

→ C'est une réflexion qui peut se mener mais avec le fonctionnement du service à table cela paraît compliqué au niveau timing. La mise en œuvre de Cette proposition pourrait être facilitée par la mise en place d'un self.

- Les tarifs repas semblent excessifs pour leur âge, notamment pour les tranches hautes. Mon aîné qui est au collège mange plus en quantité, mais le tarif est moins cher.

→ Le collège a des aides départementales. 7 tranches de tarifs dégressifs sont mises en place sur la commune.

- Les goûters sont trop légers et de même quantité que ce soit pour un enfant en CP ou en CM.

→ M. RUBAUD explique qu'il a interrogé la diététicienne. Elle valide la quantité (qui ne doit pas représenter plus de 10 % des apports journaliers) et également le fait que les enfants du CP au CM2 aient le même gouter.

M. CAMBERT propose de voir en fonction du repas du midi, et de « compenser » avec la quantité de gouter en fonction. Mme BRIANTAIS ajoute qu'il s'agit plus d'une réflexion sur le niveau de satiété du gouter plutôt qu'une question de quantité.

#### Autres remarques :

A quand le passage au vote électronique pour les élections des représentants des parents d'élèves ?

→ On attendait un outil Education nationale mais il va falloir effectivement trouver un prestataire de service avec toutes les difficultés liées au RGPD. C'est une question qui pourra être réfléchie lors de notre rencontre parents élus/directrices.